

68

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

Los archivos municipales como fuentes de la historia de Guipuzcoa.
Memoria presentada a la Excm. Diputación provincial de
Guipúzcoa por el cronista de las Provincias Vascongadas,
D. Carmelo de Echegaray. Saint-Sébastien, 1905, in-8º, 68 p.

La Députation provinciale de Guipuzcoa s'occupant de mettre en circulation la masse des matériaux historiques que renferment les archives municipales de la province, M. de Echegaray, chroniqueur du pays basque, a écrit sur ce sujet un mémoire, dont l'impression a été votée. Les aperçus de ce rapport peuvent être ramenés à deux idées principales : l'auteur démontre l'utilité de la divulgation des données que conservent les documents d'archives ; il recherche les moyens pratiques d'arriver à ce but.

Comme le problème se pose à peu près partout dans notre monde occidental, la brochure est d'un intérêt général. M. de Echegaray rejette l'idée des inventaires, qui ne pénètrent pas assez le public, des collections de textes imprimés *in extenso*, des éphémérides, des dictionnaires d'antiquités et il se prononce pour la publication de monographies municipales.

Des collections de documents¹, des éphémérides et même des dictionnaires d'antiquités, malgré le précieux ouvrage de Yanguas, je ne dirai rien. Mais demander à une administration de faire rédiger des monographies, n'est-ce pas commettre entre deux opérations successives de l'enquête historique une confusion regrettable ? L'administration doit aux érudits de leur faire connaître les sources ; a-t-elle qualité pour écrire l'histoire ? Il est permis d'en douter.

Que certains archivistes abusent des inventaires détaillés, qui leur permettent de faire à peu de frais de nombreux volumes, c'est certain. Que des travailleurs trouvent leur compte à ces publications, qui les dispensent de recourir aux originaux, c'est non moins incontestable. Un tel système offre un inconvénient capital : il demanderait pour les dépôts un peu importants un effort de plusieurs milliers d'années.

Il n'en est pas moins vrai que les inventaires sommaires modérément développés paraissent être le meilleur moyen de signaler les documents aux travailleurs, qui, à leur tour, en répandront la substance. Seulement, pour procéder de la sorte, il faut avoir de la patience, de la suite dans les idées, ne pas orienter l'activité du personnel tantôt dans un sens et tantôt dans un autre, suivant les sautes de l'opinion. Il faut se dire, enfin, que l'histoire est une reconstitution très minutieuse, très complexe, et qu'une génération n'y saurait suffire.

1. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de documents d'intérêt exceptionnel : ceux-là doivent être publiés intégralement, soit par les diverses administrations, soit bien plutôt par les particuliers ou par les sociétés savantes.



Or, M. de Echegaray me paraît un peu trop pressé d'arriver aux résultats. Ne parle-t-il pas avec admiration des monographies provinciales publiées par une revue française? Hélas! Peut-être aussi se défie-t-il de la nervosité de ses contemporains et les juge-t-il incapables des travaux de longue haleine. Il faut bien reconnaître que les événements paraissent lui donner raison¹.

On voit combien de questions passionnantes M. de Echegaray aborde, en cette belle langue castillane, qui se prête si heureusement aux exposés d'idées générales. La solution qu'il préconise est-elle la bonne? Au fond, c'est affaire de pratique et d'expérience. Et c'est pourquoi on ne peut que suivre avec un vif et sympathique intérêt cette entreprise de monographies municipales dont il est l'éloquent promoteur.

J.-A. B.

1. M. de Echegaray a tiré des archives quelques faits curieux. L'un des plus piquants est la vente aux enchères, à Fontarabie, en 1648, d'un pirate barbaresque qui se trouvait là par suite d'aventures extraordinaires. A l'autre extrémité des Pyrénées, en Roussillon, le document le plus récent que j'aie trouvé sur l'esclavage est un affranchissement de 1612.